

17 déc 2009 -14:41

Appartient à [Conseil des ministres du 17 décembre 2009](#)

## SPF Mobilité et Transports

Marchés publics au profit de la Direction pour l'Immatriculation des véhicules

Marchés publics au profit de la Direction pour l'Immatriculation des véhicules

Le Conseil des ministres a donné son feu vert au service ICT du SPF Mobilité et Transports pour le lancement d'une procédure négociée avec la firme CSC Computer Sciences VIF/SNc. L'objectif est de prolonger, du 1er janvier au 31 décembre 2010, le contrat actuel avec la firme qui fournit les services informatiques pour la Direction de l'Immatriculation des véhicules (DIV). La firme entretiendra les application informatiques de la DIV jusqu'à la mise en service de la nouvelle banque de données centrale des véhicules.

Le service ICT est également autorisé à entamer des négociations avec la firme NRB pour prolonger, du 1er janvier au 31 décembre 2010, le contrat actuel pour l'hébergement des serveurs de la DIV.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe